



TARIFS 2019 / 2020

Les conseils d'administrations OGEC/APEL se sont réunis en mai 2019 pour voter les tarifs de l'année scolaire 2019/2020.

Participation des familles année scolaire 2019 / 2020

	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Contribution	255 €	510 €	637.50 €
Assurance scolaire	6 €	12 €	18 €
TOTAL annuel	261€	522 €	655.50 €
Mensualisation sur 10 mois (de septembre à juin)	26.10 €	52.20€	65.55 €
Cotisation A.P.E.L	22€ / an / famille		

→ CONTRIBUTIONS DES FAMILLES

La contribution des familles, demandée en contrepartie de la scolarisation des enfants est destinée à couvrir les dépenses d'investissement immobilier, à financer les spécificités chrétiennes des projets éducatifs et pédagogiques (le « caractère propre ») et permet de financer les services de l'UDOGEC nécessaires au bon fonctionnement de votre école.

Les contributions des familles que vous versez pour l'année scolaire ont été révisées cette année en conseil d'administration de l'OGEC. Pour la rentrée prochaine la participation sera de **261€ par an et par enfant**, assurance scolaire incluse.

Lors du Conseil d'Administration, les membres ont pris en compte l'augmentation des cotisations versées à l'UDOGEC (union départementale des OGEC) effectif depuis septembre 2017. En effet L'UDOGEC voyant ses charges augmentées suite à des accords nationaux de l'enseignement catholique a décidé d'augmenter les cotisations des OGEC progressivement sur plusieurs années pour ne pas pénaliser les écoles.

→ APEL (association des Parents d'élèves de l'enseignement libre)

L'adhésion à l'APEL de l'école est volontaire, elle permet aux familles de recevoir le magazine Famille&Education.

L'APEL de votre école a pour mission de représenter les familles auprès des institutions, d'organiser des moments d'accueil au sein de l'école, elle soutient les projets pédagogiques et elle est surtout le lien entre les familles et l'école.